

# Réunion du Conseil Municipal

## du 13 décembre 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 13 décembre 2016 à 18H00 sous la présidence de Madame Cécile CREUZON, Maire.

### **ORDRE DU JOUR :**

Ressourcerie

Présents : MM. René BAILLOT, Yves DANCHAUD, Didier GIRAUD, Olivier NORE, Claude STEINER, Claude TOURAND,

Mmes, Cécile CREUZON, Catherine DHUME, Marie Thérèse PIERRON, Isabelle ROUSSILLAT, Marie Chantal SIMONNET.

Absents excusés : M. Serge SAINTIGNY, Mmes Christine BOUSSAGEON, Sandra CHARRIERE et Maria DUSSAT.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Thérèse PIERRON.

### **Ressourcerie :**

Madame Le Maire rappelle les termes du contrat qui lie la Ressourcerie et la commune jusqu'au 31 décembre 2016.

Dans sa séance du 22 juin 2016, le Conseil Municipal avait accepté le principe de la location vente ; il reste à définir les termes du contrat à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Après consultation du Notaire de Chambon et du Receveur Municipal, Madame le Maire propose un bail emphytéotique administratif d'une durée de 18 ans avec un loyer mensuel fixe pendant toute la durée du bail d'un montant de 350,00 € HT soit 420,00 € TTC avec levée d'option en fin de bail qui permettra à la Ressourcerie d'être propriétaire du bien. Ces propositions ont été agréées par le Conseil d'Administration de la Ressourcerie.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte cette proposition.

### **Informations :**

➤ Communauté de Communes : Madame le Maire donne le compte-rendu de la réunion d'informations tenue par Mairie-Conseils sur la fusion des communautés de communes au 1<sup>er</sup> janvier 2017. La future gouvernance de la Communauté de Communes sera élue lors du Conseil Communautaire en janvier 2017. En attendant, le doyen des présidents assure l'intérim. La commune de Chambon sera représentée par trois délégués dans l'ordre du tableau, soit le Maire, le premier Adjoint et le deuxième Adjoint.

Les compétences prises antérieurement par les Communautés de Communes peuvent être restituées aux communes de différentes façons, conservées dans le cadre de l'intérêt communautaire par une partie des communes adhérentes ou appliquées à toute la Communauté de Communes selon la décision du Conseil Communautaire.

#### ➤ Travaux :

- Le chemin de la Méouze et le chemin du Moulin de l'échaudé sont en cours de remise en état.
- La commission des travaux s'est rendue Rue Taillandier en présence du riverain. Un délai d'un mois lui a été accordé pour le nettoyage de l'impasse.

- La décharge municipale est envahie de gravats interdits et déposés de façon anarchique. Le cadenas sera changé et les secrétaires de mairie tiendront un registre répertoriant les utilisateurs.

➤ Personnel : Suite à une enquête auprès des salariés municipaux, le chèque cadeau postal fait l'unanimité.

La séance est levée à 20H30.